



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

MERCREDI 28 JANVIER 2026 EN VSIO

Présents: Jean-Claude Anglard, Sylvie Anglard, Aurélien Berenguer, Gaëlle Berenguer, Carole Bourgit, Élodie Chauvin, Céline Duray, Nicolas Houël, Alice Laplaza, Juliette Rechiniac, Romain Pascale, Cathy Pontonnier, Bertrand Rabilloud, Jonathan Trosseille, Mélissa Lebas, Sylvain Baud, Blandine Durand.

Invités présents : Olivier Bizeul, Directeur Général ; Karine Reyes, présidente du CD 26/07 ; Didier Becaud président du CD 03, Éric Gallin Martel (CTS et coordinateur ETR).

Excusés : Vincent Guelle. Logan Stefaniak, Yaël Goutelle, Aude Gourbal, Claude Beyssen, président du CD 15/63, Bernadette Contreras présidente du CD 38.

Absents : Marjorie Laffage, Lionel Pasqualin, Enguerran Neveu, Cyrius Pourhadi (président du CD 43), Sylvie Segura (présidente du CD 01), Olivier Mathelin (président du CD 69), Lucie Borgeot (trésorière du CD 73).

Durée : 13h00 à 15h00

Ordre du jour

1. Point licences et affiliations
2. Formations, Qualiopi
3. Qualiclub
4. Point technique, stages, compétitions
5. Assemblée générale Ordinaire
6. Réunion des structures déconcentrées du 7/02
7. Questions diverses

1. Point affiliations – licences

2026

Le 19 novembre 2026

Nombre de clubs affiliés 145
Nombre de licences 36956

	Non pratiquant	GAM	GAF	GR	AER	TRA	TUM	GAC	PK	GPT	TMG	GPT - BABY	GPT - AUTR	GPT - GYM+	Total
AIN	22	248	2567	604	0	39	32	126	207	1944	4	1488	503	61	7845
ALLIER	16	87	703	167	0	18	3	30	7	833	36	488	372	0	2760
ARDECHE	1	5	719	104	0	0	0	0	36	278	3	204	81	4	1435
CANTAL	0	0	88	0	0	0	0	0	0	22	31	32	0	0	173
DROME	17	93	1353	312	0	0	0	19	132	551	38	479	36	64	3094
ISERE	15	70	676	620	50	69	5	89	82	1209	37	551	718	21	4212
LOIRE	11	145	1093	7	25	71	0	0	5	966	0	643	280	134	3380
HAUTE LOIRE	5	75	686	46	0	0	0	0	7	294	42	250	68	11	1484
PUY DE DOME	2	61	1246	199	67	115	5	62	13	717	118	433	293	70	3401
RHONE	39	657	3902	1791	0	326	0	111	119	3707	20	2560	993	439	14664
SAVOIE	3	46	401	304	183	12	23	71	38	455	13	472	84	0	2105
HAUTE SAVOIE	7	287	2308	323	0	158	57	64	47	1105	16	809	427	3	5611
AUVERGNE-RHONE-ALPES	138	1774	15742	4477	325	808	125	572	693	12081	358	8409	3855	807	50164

Les représentants des comités départementaux font un rapide point sur l'évolution des licences et des affiliations. La situation reste stable et conforme aux prévisions. Les élus sont sensibilisés à l'importance de maintenir une gestion rigoureuse des licences.

2. Formations et Qualiopi

Qualiopi

La région est actuellement en période d'audit de surveillance Qualiopi. Cette certification permet de garantir la qualité des formations proposées par le comité régional et ouvre l'accès à certaines aides publiques.

Cependant, la démarche de certification tous les 18 mois engendrent des coûts et mobilise du personnel, en plus de la charge administrative que cela implique. L'audit actuel de surveillance est en cours, et l'audit de renouvellement interviendra dans 18 mois. Le comité dispose donc de ce délai pour décider s'il souhaite renouveler la certification. Pour l'instant, la balance reste positive grâce aux aides publiques obtenues via la certification, mais elles ne sont pas significatives.

Formations

Les formations restent un élément central pour le développement des clubs et des entraîneurs. La discussion a porté sur les coûts, les besoins logistiques et la participation des clubs. L'objectif est de faciliter l'accès aux formations tout en optimisant les dépenses et en valorisant les clubs qui accueillent les stages.

- La formation rencontre des difficultés pour se mettre en place. La politique régionale était claire : proposer cette formation dans tous les départements, et intervenir ensuite selon les besoins.
- Actuellement, seuls 300 juges toutes disciplines confondues sont référencés, ce qui montre qu'il reste des zones où l'offre doit être renforcée.
- Les départements chercheront à identifier des lieux de formation plus facilement accessibles localement.
- Globalement, les organisateurs préfèrent bloquer une demi-journée et suivre plusieurs sessions consécutives plutôt que des sessions ponctuelles.
- Cette année, la formation est financée par Groupama, mais il n'est pas certain que ce financement soit reconduit par la suite.

CQP

Depuis plusieurs années, le comité AURA, en partenariat avec la Bourgogne-Franche-Comté, propose deux CQP :

- Acrobatique (AAGA)
- Éveil Petite Enfance (AAGEPE)

Avec le nouvel appel d'offres, il est proposé de candidater pour trois CQP uniquement sur notre territoire Auvergne-Rhône-Alpes : les deux existants et un CQP Expression (AAGE). Cela fait plusieurs années qu'aucune formation CQP G.R. n'a été organisée à proximité, limitant ainsi les opportunités pour les clubs.

La proximité est un enjeu majeur, surtout compte tenu du manque de ressources humaines dans les clubs. En proposant ces trois formations localement et en communiquant massivement, le comité espère créer de nouvelles vocations et inciter davantage de participants à se former. Ces formations permettent de devenir professionnel jusqu'à 35h, avec un accès facilité pour tous. De plus, notre territoire dispose d'une qualité de formation reconnue et d'espaces adaptés pour accueillir ces sessions.

Émilie David, salariée en charge de la formation, pourra coordonner administrativement ces trois formations.

Vote : Qui s'oppose à candidater sur les trois appels d'offre d'ici le mois de mars ? Qui s'abstient ?
Résultat : Vote à l'unanimité en faveur de la candidature. La commission formation réalisera donc la demande.

3. Qualiclub

Suite à l'arrêt d'une prestation informatique, un budget d'environ 25 000 € peut être réaffecté à une autre dépense. Aurélien Berenguer propose que ce budget soit alloué à la valorisation des clubs ayant obtenu le label Qualiclub la saison dernière et cette saison.

- L'objectif est de récompenser et mettre en valeur les efforts des clubs pour atteindre les critères de qualité, notamment en termes de formation, de matériel et de structuration.
- La commission labellisation pourra proposer des actions concrètes pour l'utilisation de ce budget, par exemple un bon d'achat de matériel ou le financement partiel de formations.
- Chaque club pourra bénéficier d'un soutien clair et quantifiable, permettant de soutenir l'engagement et le développement des structures locales.

Vote : Qui est contre l'attribution d'un budget maximal de 30 000 € dédié à la valorisation du Qualiclub ? Qui s'abstient ? (2 abstentions)

Le budget est validé et alloué à la commission labellisation pour sa mise en place prochainement.

4. Point technique, stages, compétitions

Stages

- Les stages régionaux sont organisés pour février et les vacances scolaires, dans les disciplines GR, GAM et trampoline.
- Certaines difficultés ont été rencontrées concernant la transmission des informations et les convocations tardives, mais la situation est désormais clarifiée et les effectifs prévus sont corrects. Il faut s'assurer que cela ne se reproduise pas, mais nous restons dépendants des structures qui ont des agendas complexes.
- Il faut également faire attention aux calendriers de stage. Par exemple, la GAF a été à Chamalière, et par conséquent, la ville ne peut pas accueillir un second stage ; le trampoline ne pourra donc pas s'y rendre, alors qu'il s'agit d'un club formateur trampoline.

Compétitions

- Les compétitions reprennent de manière intensive dès le week-end prochain.
- Le suivi des présences des élus et l'organisation des événements sont centralisés par Romain Pascal.
- L'achat de nouveau matériel régional pour remplacer le matériel défectueux a été réalisé (et se poursuivra les prochaines années) ; il sera utilisé dans la remorque lors de la compétition de Montrond-les-Bains.
- La remorque 3 appartenant à la FFGym dont nous avons la gestion est désormais hors service. Le comité souhaite donc acheter une nouvelle remorque d'un coût d'environ 6 500 €, ce qui permettra d'être totalement propriétaire du parc matériel. La location à la FFGym, permettra d'amortir cet achat. La remorque 2 étant en fin de vie, cette acquisition assure une transition plus sereine en ajustant l'utilisation des différentes remorques en fonction des déplacements.
- Une réflexion est également menée sur la visibilité du matériel lors des événements, notamment avec le flochage des remorques.

5. Assemblée générale Ordinaire (AGO)

- L'AGO, initialement prévue lors de la compétition TeamGym au Puy, n'a malheureusement pas trouvé de salle accessible.
- Elle se tiendra donc le 12 avril à Montrond-les-Bains dans une salle adaptée, avec un tarif de location raisonnable (environ 300 € pour la journée).
- L'organisation prévoit un espace pour l'assemblée et des salles pour les travaux en groupe.
- À la fin de cette journée, les techniciens auront un calendrier compétitif pour la saison prochaine à présenter, avec toutes les nouveautés annoncées par la FFGym.

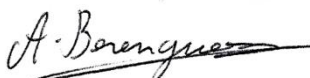
6. Réunion des structures déconcentrées du 7 février

- Une réunion est prévue avec les structures déconcentrées pour assurer la coordination entre les clubs, les comités départementaux, le comité régional et la FFGym.
- L'objectif est d'améliorer la communication, la transmission des informations et le suivi des actions.

7. Questions diverses

- Les élus sont invités à transmettre leurs propositions et retours pour améliorer l'organisation et soutenir le développement des clubs.

Aurélien BERENGUER
Président



Alice LAPLAZA
Secrétaire

